

Décret sur la nomination de six membres pour assister à la fête de la société des jeunes républicains de la section des Marchés en l'honneur des martyrs de la liberté, lors de la séance du 19 pluviôse an II (7 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Décret sur la nomination de six membres pour assister à la fête de la société des jeunes républicains de la section des Marchés en l'honneur des martyrs de la liberté, lors de la séance du 19 pluviôse an II (7 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 444;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34948_t1_0444_0000_5

Fichier pdf généré le 15/05/2023

détruit l'erreur et fait sans ébranlement ce que n'aurait pu la violence. Nous avons abandonné les *Oremus* à jamais, en célébrant les victoires de la Liberté et les travaux glorieux de la Convention, mais Rousselin n'a pas renversé les autels, il les a fait désertier. Non, il n'a point supprimé la messe, mais il la fait oublier, en y substituant le culte de la Liberté.

Nous chantons avec allégresse et solennité la haine des tyrans qui vivent encore et la mort de celui dont vous avez délivré la République, les actions vertueuses des défenseurs de la patrie, les jours de la décade républicaine, le respect pour nos lois saintes. Les mères mènent leurs enfants à ces leçons attendrissantes et le domicile de l'erreur est purifié par les danses patriotiques et le triomphe de la vérité. Rousselin n'a jamais séparé la prudence de la vigueur mais il a marché d'un pas vraiment révolutionnaire. Il a fait dégorger à l'aristocratie marchande, le sang du peuple dont elle s'abreuvait si longtemps impunément. Une taxe révolutionnaire imposée avant la loi du 14 frimaire a fait restituer à ces hommes engraisés de la sueur des malheureux, les fruits de leurs brigandages. Cette taxe si juste et si légitime portée à 1 674 000 livres est passée directement de la main des riches taxés, de ces vils égoïstes, dans la caisse du receveur du district, et va de la Trésorerie nationale dans la caisse de l'indivisibilité.

Tel étoit le fruit recueilli des grandes opérations du commissaire civil Rousselin, lorsque l'aristocratie toujours remuante, éleva quelques nuages sinistres et tenta la ruine de la liberté en voulant sacrifier ses défenseurs les plus zélés, les Amis du peuple, les vrais sans-culottes, au milieu seul desquels Rousselin a toujours vécu, mais Bo, le représentant Bo, brave Montagnard dissipa bientôt les nuages, en rendant au peuple ses véritables droits que lui avoit ravés l'aristocratie sectionnaire, cette aristocratie qui perdit Lyon, Toulon, Marseille sous prétexte de souveraineté. Vous l'avez fait rentrer dans la poussière cette aristocratie fédéraliste, et le glaive vengeur de la loi dégoûtant encore du sang de Brissot et de ses complices annonce à ses pareils le sort qui les attend.

Sans doute, Législateurs, la calomnie et ses serpents sous mille formes doivent siffler autour d'une conduite aussi recommandable. La haine de l'aristocratie est le partage des Amis du peuple, elle honore, il faut bien faire pour la mériter, et la calomnie est la récompense des Sans-Culottes. Mais que peuvent les tyrans étrangers, et leurs reptiles agents de l'intérieur, quand le peuple a devant lui, la sainte Montagne autour de laquelle, il se rallie; quand le comité de salut public digne de la reconnaissance de tous les François promène partout la victoire, et fortifie les frontières de la Liberté.

C'est à son regard fraternel que nous devons notre régénération. Nous venons vous remercier de son ouvrage. La Trésorerie reçoit de nous 7 789 marcs, tant d'or que d'argent, que de galons et 13 461 livres de cuivre, dont nous déposons les états, il nous en reste encore qui vont de même accourir au creuset national et nous vous remettons un échantillon de ces hochets du fanatisme. Nous vous demandons des bayonnettes et des piques en échange.

Les émigrés ne nous ont rien enlevé, ils nous ont laissé des bras et la terre. Qu'avons-nous

besoin de l'or du Potosi. Laissons, Laissons, ce vil métal aux tyrans. Du fer, voilà le métal des hommes libres. C'est avec lui que nous avons conquis la liberté, c'est par vous que nous la conserverons.

Législateurs, nous ne croyons pas nécessaire de vous inviter de rester à votre poste; la reconnaissance, et le salut de la France entière vous l'ont déjà demandé. D'ailleurs c'est dans les périls que la Montagne doit être inébranlable. Continuez donc à diriger la foudre qui doit écraser les tyrans et que la terre si longtemps opprimée ne porte plus que des hommes libres (1).

(Applaudissements.)

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

55

La société des jeunes républicains de la section des marchés prévient la Convention nationale qu'elle doit faire célébrer demain une fête en l'honneur des martyrs de la liberté, Lepeletier, Marat et Chalier; elle prie la Convention nationale de députer six de ses membres pour y assister (3).

Sur la motion de plusieurs membres, la Convention nationale décrète qu'il sera nommé six membres de son sein pour assister à cette fête.

56

Etat des dons (suite) (4)

a

Le citoyen Benet, officier de police militaire au Port de la Montagne, ci-devant Toulon, a donné une médaille d'argent représentant la naissance du Dauphin en 1781.

[Port de la Montagne, 7 pluv. II; Aux repr. Moyse Bayle, Granet et Laurent] (5)

«Veuillez, Citoyens, déposer sur le bureau de la Convention nationale, la pièce d'argent ci-incluse... Je l'ai trouvée dans la maison que j'occupe, et qui appartenait au Sr Pernety, ext-résorier de la Marine.

J'éprouve une satisfaction bien douce, en pensant que cette médaille, frappée pour conserver le souvenir de la tyrannie, sera bientôt purifiée au creuset national et convertie en monnaie destinée à perpétuer le souvenir de ce que nous avons de plus cher, notre liberté.

Hier au soir, le gros temps a jeté dans la rade un bâtiment anglais à deux mâts, chargé de café et de sucre... une chaloupe républicaine s'en est

(1) C 291, pl. 922, p. 20.

(2) Mention marginale. Bⁿ, 20 niv. (suppl^t).

(3) P.V., XXXI, 94. Lettre originale datée du 19 pluv. et signée Labaste (présid.), Prix-Livernois (secrét.-greffier) (C 292, pl. 939, p. 8). Mention dans J. Sablier, n° 1126.

(4) P.V., XXXI, 112.

(5) C 291, pl. 922, p. 35. Reproduit dans Bⁿ, 19 pluv.; J. Paris, n° 405; C. Eg., n° 540; Rép., n° 51. Mention dans J. univ., n° 1537.